

La Place de la Bascule

Il est des endroits dans notre village où la désignation du « lieu-dit » mérite, peut-être, quelques explications.



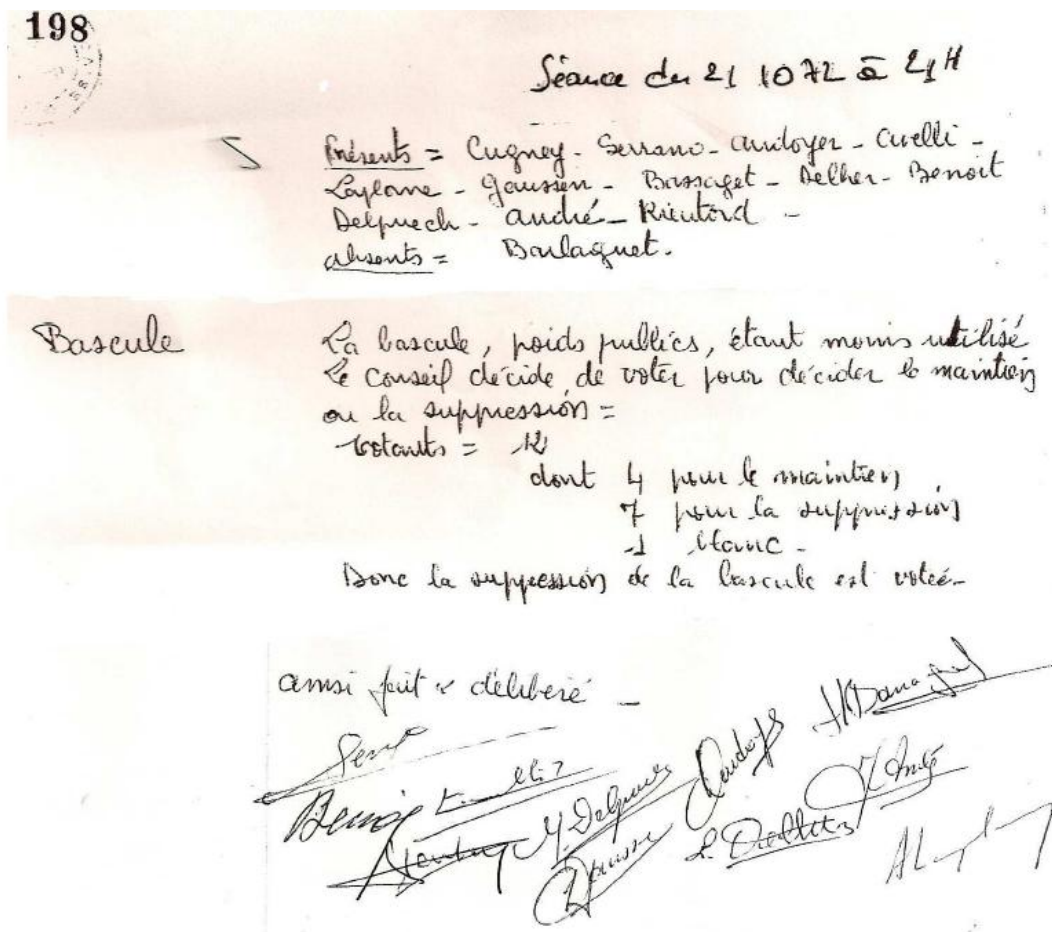
Ainsi, « Place de la Bascule », quand on va au parcours santé, on laisse la rue des Mas. Cette place ornée d'un charretton plein de pierres (charretton retrouvé en piteux état dans une remise, il a été remis en état par les employés de la Mairie) et d'un champ de fleurs .

Pourquoi ce nom ?

Parce que jusqu'en 1972, il y avait là un édifice où se trouvait le « poids public » dit « la Bascule ».

Extrait de la délibération du Conseil Municipal du 21.10.1972

.../...



.../...

Il s'agissait d'une petite bâtisse dans laquelle se trouvaient les instruments nécessaires à la pesée « publique » (c'est-à-dire ouverte à tout le monde). Quand il s'agissait de peser un chargement de fourrage ou bien un chargement de raisins : il fallait d'abord aller quérir le « commissaire » municipal qui résidait à la Mairie (1ère porte en entrant à gauche).

Dans mon enfance, c'était Emile Richard. Celui-ci venait donc de la mairie jusqu'à « la Bascule » dont il avait la clef et il y venait à pied. On installait alors le chargement sur la plateforme extérieure puis Emile Richard, à l'intérieur, faisait coulisser les « poids » sur les règles graduées d'un mécanisme d'une extrême précision. Enfin, il annonçait le poids du chargement, mais c'était le poids brut. Quand le fourrage ou les raisins avaient été débarqués dans un grenier ou dans une cave,

on revenait à « la Bascule » pour faire peser le véhicule (charrette ou camion). Il suffisait alors d'une soustraction : poids brut moins la tare pour obtenir le poids précis du fourrage ou des raisins.

Cette bascule fut fort utile jusqu'en 1939. Il n'y avait pas de Cave Coopérative Viticole et la vinification se faisait en caves privées. Certains viticulteurs, ayant peu de vignes ou n'ayant pas de cave, faisaient leur vin en commun avec tel ou tel autre viticulteur ayant caves et logements nécessaires pour le vin. On pesait alors tous les « voyages » de raisins à mettre dans la cuve commune pour que l'on puisse ensuite attribuer à chacun le nombre de litres ou d'hectolitres de vin en fonction d'une règle de trois que tout le monde savait faire.

P. Fanguin

N.B. Si, par hasard, quelqu'un parmi nos lecteurs, avait une photo de « la Bascule » avant sa démolition, il serait aimable de la confier au C.C.C. pour être scannée. Elle sera, bien sûr, rendue à son propriétaire.